



Montréal, le 5 février 2018

PAR COURRIEL

Destinataires : Membres de l'Association Régionale de Soccer Concordia inc. (ARSC)

Expéditrice : Mme Virginie Paquet, Secrétaire du Conseil d'administration de l'ARSC

Objet : Assemblée générale annuelle de l'ARSC : Avis de convocation

Chers membres,

Par la présente, soyez avisés que l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association Régionale de Soccer Concordia aura lieu **jeudi, le 1^{er} mars 2018 à 19h, à la Salle multimédia du Stade de soccer de Montréal, situé au 9235, avenue Papineau à Montréal.**

Vous trouverez les documents nécessaires à votre participation à l'AGA au lien suivant <http://soccerconcordia.ca/administration/view/documents/>. D'autres documents suivront prochainement.

Nous vous rappelons qu'en prévision de votre participation à l'AGA, les clubs, regroupements et tout autre membre tel que défini aux Règlements généraux de l'ARSC, doivent être dûment affiliés pour 2017 et pour 2018 et en règle (état de compte en date de décembre 2017) avec l'ARSC. Chaque membre a la responsabilité de s'assurer qu'il est en règle avec l'ARSC. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous afin de confirmer votre statut de membre.

Comme le veut la tradition, cette assemblée sera suivie d'une réunion de la **Commission des Présidents** de clubs. Les documents reliés à cette rencontre vous seront acheminés prochainement.

Espérant vous voir en grand nombre le **1^{er} mars prochain** et veuillez agréer, chers membres, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Fournisseurs officiels de l'ARS Concordia

